

Bassin :		Catégories :													Type :	
25m	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	EQUIPE
50m	1984-1988	1983-1979	1974-1978	1973-1969	1964-1968	1963-1959	1954-1958	1953-1949	1944-1948	1943-1939	1934-1938	1933-1929	1924-1928	1923-1919	1918 et -	INDIVIDUEL

Note : les catégories d'âges MAITRES changent à chaque année civile. Les catégories affichées sont donc valables jusqu'au 31 décembre 2013

Polonat Régional

Samedi 12 octobre à 15h00 à Montauban (Ingreo)

Préambule :

Nouveauté du programme 2013-2014, le Polonat des Maîtres a pour ambition d'égayer un début de saison parfois terne et long.

Cette compétition pluridisciplinaire, initiée par la Commission régionale des Maîtres en collaboration avec la Commission régionale de water-polo, souhaite être ludique, fédératrice, mais surtout accommodante afin qu'un maximum de clubs puisse participer à cette première édition et ainsi, l'installer durablement dans le programme sportif régional des Maîtres.

Organisation des épreuves :

NATATION : Les équipes seront formées de six à sept compétiteurs et/ou compétitrices. Tous les membres des équipes peuvent prendre part aux épreuves individuelles. Cependant, seules les performances des personnes désignées sur le bordereau d'engagement seront comptabilisées dans le classement natation.

Individuelles : 50m Nage libre, 50 m Dos, 50 m Brasse, 50 m Papillon

Relais : 4x50m 4 Nages, 6x50m Nage libre

WATER-POLO : Temps de jeu en 2 périodes de 5 minutes avec une pause de 1 minute. L'effectif est de six à sept joueurs et/ou joueuses.

- 4 joueurs/joueuses de champ
- 1 gardien/gardiennne de but
- 1 ou 2 remplaçants/remplaçantes

Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 25 ans durant l'année civile 2013 (nés en 1988 ou avant).

Procédures d'engagement

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface Extranat. Les droits d'engagements devront parvenir dans un délai de trois jours après la validation des engagements (chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation).

Droits d'engagement :

Une équipe : 20€ Deuxième équipe : 15€ Troisième équipe et suivantes éventuelles : 10 €

En outre, il est demandé aux responsables d'équipe de renvoyer le bordereau d'engagement, par mail (commissiondesmaîtres@gmail.com), dûment rempli pour chaque équipe engagée.

Classements spécifiques à la compétition

Natation : Le classement s'effectue par addition des points des performances des personnes désignées par le bordereau d'engagement (table de cotation fédérale, affectée d'un coefficient de majoration en fonction de la catégorie d'âge). Un classement sera établi suivant le nombre d'équipes. Il donnera lieu à l'attribution des points prévus au barème suivant :

1er : 20 points ; 2e : 18 pts ; 3e : 16 pts ; 4e : 14 pts ; 5e : 12 pts ; 6e : 11pts ; etc. : 1 point de moins que le précédent. Le barème peut être revu si le nombre d'équipes est supérieur à seize.

Water-polo : L'organisation du tournoi permettra d'établir un classement suivant le nombre d'équipes. L'attribution des points sera la même que pour la natation. Néanmoins, des points de bonification seront attribués par équipe en fonction du sexe (0,5 point par femme engagée) et de l'âge (0,5 par personne appartenant à la catégorie C5 et au-delà : C6, C7, C8, etc.) des membres. Les bonifications de points sont cumulatives. Ainsi, une femme âgée de plus de 45 ans permet à son équipe de bénéficier d'un point (2x0,5) de bonification.

Par exemple : une équipe termine à la troisième place du classement de l'épreuve de water-polo du Polonat. Elle obtient donc 16 points. Au sein de son effectif, elle compte trois femmes et une personne âgée de 55 ans. Elle obtient donc 18 points (16 points + 2 points de bonification).

Général : Le vainqueur sera l'équipe qui aura totalisé le plus grand nombre de points à l'addition des classements natation et water-polo. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le classement de la natation.

Récompenses

Les trois premières équipes du classement général seront récompensées.

Programme des épreuves

Ouverture des Portes : 15h00

Début de la compétition : 16h00

6x50 Nage libre – 50m Dos – 50m Papillon – 50m Brasse – 50m Nage libre – 4x50m 4 nages

Pause

Matches Water-Polo

Bordereau d'engagement Polonat régional Maîtres

Club : _____

Si le club engage plusieurs équipes, indiquez le numéro de l'équipe en entourant le chiffre :

équipe 1 2 3 4 5 6

Composition de l'équipe de 6 ou 7 personnes :

	Nom prénom	Année de naissance	Numéro de licence	sexe
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

Engagements courses individuelles et relais (dans l'ordre de départ) :

6x50 nl temps :	50 dos	50 brasse	50 papillon	50 nl	4x50 4n temps :
	*	*	*	*	
	temps :	temps :	temps :	temps :	
	temps :	temps :	temps :	temps :	
	temps :	temps :	temps :	temps :	
	temps :	temps :	temps :	temps :	

*ATTENTION : personnes désignées dans le cadre du classement

Bonifications :

Nombre de nageuses ou nageurs de + de 45 ans : _____ (x 0,5 pt) =	
Nombre de nageuses : _____ (x 0,5 pt) =	

REPAS (Mercure Montauban, environ 15 euros par personne)	OUI	NON
---	-----	-----

A renvoyer par mail à l'adresse suivante :
commissiondesmaitres@gmail.com